

Bourses d'excellence 2027

Le Collège de traducteurs Looren, dans le canton de Zurich (Suisse), attribue pour l'année 2027, avec le soutien de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, de la Fondation Jan Michalski et de la Fondation Max Geilinger, cinq bourses d'excellence à des traductrices et traducteurs littéraires, toutes combinaisons linguistiques confondues. Par ces bourses, nous encourageons l'excellence en traduction et nous engageons en faveur de la diversité linguistique.

Qui peut postuler ?

- Les traductrices et traducteurs de toutes nationalités qui traduisent des auteur.e.s suisses (de toute langue source et de toute époque) vers n'importe quelle langue cible.
- Les traductrices et traducteurs ayant déjà publié au moins trois livres.
- Le projet de traduction doit être en cours (date de remise à partir d'avril 2027).
- La bourse d'excellence Max Geilinger s'adresse aux personnes traduisant vers l'anglais une œuvre d'un auteur ou d'une autrice exerçant son activité en Suisse, ou une œuvre de langue anglaise vers l'allemand, le français, l'italien ou le romanche.
- Veuillez noter qu'on ne peut pas cumuler une bourse d'excellence avec une autre bourse de séjour (même déjà confirmée) au cours de la même année civile.

Ce que nous ne soutenons pas

- Les traductions réalisées à partir d'une langue relais.
- Les ouvrages d'auteur.e.s décédé(e)s ayant temporairement écrit en Suisse mais ayant une autre nationalité (par exemple Thomas Mann).
- Nous n'acceptons que les candidatures accompagnées d'un contrat d'édition signé et rédigé en allemand, en français, en italien ou en anglais. Une lettre d'intention ne suffit pas.

Quel est le montant des bourses ?

Nous attribuons au total cinq bourses d'excellence : trois bourses d'excellence Looren, une bourse d'excellence Regula Renschler et une bourse d'excellence Max Geilinger. Chacune est dotée de 4 000 CHF et s'accompagne d'un séjour d'un mois au Collège de traducteurs Looren. Les frais de voyage sont remboursés sur place.

Dépôt des candidatures

Nous n'acceptons que les candidatures complètes et adressées dans les délais, en allemand, français, italien ou anglais, via ce [lien](#). Merci de télécharger chaque document séparément au format PDF.

Pièces à fournir :

- Biographie succincte, parcours professionnel
- Bibliographie
- Présentation du projet de traduction et de ses difficultés spécifiques (texte personnel, pas de quatrième de couverture)
- Contrat d'édition (obligatoirement en allemand, français, italien ou anglais) et contrat de cession de droits (sauf si les droits sont libres)
- 10 pages standard de la traduction (sans mention du nom du traducteur ou de la traductrice)

Calendrier

Date limite de candidature : 28 octobre 2026

Le jury rendra sa décision avant le 5 février 2027.

Les séjours associés à ces bourses pourront avoir lieu entre mars et décembre 2027.